

NOTICE D'ENTRETIEN DE VOS MENUISERIES

AVANT LA POSE ET DURANT LA PERIODE CHANTIER

Les menuiseries doivent être stockées à l'abri des intempéries, des projections et des chocs et être entreposées correctement dans un endroit tempéré et ventilé. Nous vous recommandons de les protéger avant la pose et pendant toute la durée de votre chantier, en n'oubliant pas également de protéger les seuils de vos portes d'entrées ou portes fenêtres.

TRAVAUX D'ENTRETIEN POUR LA MENUISERIE BOIS

L'entretien des menuiseries extérieures BOIS est primordial pour assurer leur pérennité. Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de vos menuiseries et apportez-leur les réglages et entretiens nécessaires. Vérifiez la bonne fermeture de vos menuiseries dès le premier usage pour obtenir une meilleure étanchéité. En cas de défaillance sur un composant, celui-ci doit être remplacé à l'identique, nous consulter pour vous guider dans cette opération.

FINITION

- Menuiseries avec traitement IF ou IFH :
Dans les deux cas, ce traitement est donné pour une durée maximale conseillée de 3 mois, au cours de laquelle vous devez les peindre ou les lasurer. Le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de nos garanties.
- Menuiseries avec finition (ton bois ou opaque) appliquée en usine :
Nettoyez régulièrement (au moins une fois par an) vos fenêtres avec un chiffon imbibé d'eau claire. La fréquence de nettoyage doit être augmentée selon l'exposition et la situation géographique : pollution, poussières, etc.

JOINTS D'ETANCHEITE

Retirer la pellicule de protection des joints d'étanchéité une fois les menuiseries installées. Lors du renouvellement des finitions, protéger à nouveau les joints avec un ruban adhésif. Il est important de contrôler régulièrement l'état général des joints et de faire remplacer les parties durcies ou endommagées. Le nettoyage des joints doit être fait avec un chiffon humide (sans détergent). Ne jamais peindre les joints d'étanchéité.

VITRAGES

Nettoyez votre vitrage à l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de solvants, de produits alcalins. N'utiliser en aucun cas de produits abrasifs pour l'entretien de vos vitrages.

QUINCAILLERIE

Les serrures, les cylindres, les organes de rotation et de fermeture, les poignées doivent être nettoyées avec un chiffon humide. Ne pas utiliser de solvants ou de produits alcalins. Le réglage, la réparation ou le remplacement de la quincaillerie doivent être réalisés par un professionnel.

Lubrifiez régulièrement les quincailleries (crémones, rouleaux, serrures, pènes...) avec des produits sans acide ni résine (voir magasins spécialisés). Ne jamais peindre la quincaillerie.

CANAUX DE DRAINAGE ET CHAMBRE DE DECOMPRESSION

Débouchez régulièrement les canaux de drainage des vantaux et dormants et veillez à la propreté de la chambre de décompression.

VENTILATION DE VOTRE LOGEMENT

Pour les menuiseries équipées de grilles de ventilation, celles-ci doivent être dépoussiérée et nettoyées au moins une fois par an. Il est déconseillé de boucher ces grilles d'aération sous peine de détériorer le bon fonctionnement de votre ventilation. À défaut d'un entretien régulier de vos menuiseries, la garantie décennale fabricant ne fonctionnera pas (défaut d'entretien).